

Programmes officiels de l'enseignement d'histoire-géographie-éducation civique, en collège, adaptés à la Nouvelle-Calédonie

Validés par la DGESCO et par l'Inspection générale, parus au Bulletin Officiel de l'Éducation nationale spécial n°4 du 12 juillet 2012

Classe de troisième

En application à partir de la rentrée de février 2013

Histoire

LE MONDE DEPUIS 1914

À l'école primaire, les élèves ont abordé le vingtième siècle et notre époque, en privilégiant le retentissement national des grands événements.

Le programme de 3^{ème} approfondit et élargit cette étude. Il dégage les grandes lignes de force de l'histoire du monde depuis 1914 : la première partie du programme présente les grandes mutations scientifiques, technologiques, économiques et sociales qui ont bouleversé la vie des hommes ; le cadre géopolitique général, d'abord centré sur l'Europe au temps des guerres et des régimes totalitaires s'inscrit depuis 1945, dans une dimension mondiale. La troisième partie du programme est centrée sur l'histoire politique de la France.

À ce stade de la scolarité, les élèves acquièrent les repères fondamentaux du monde contemporain et maîtrisent les notions et le vocabulaire nécessaires à sa compréhension.

Ils ont maintenant une pratique effective de sources historiques plus variées et plus complexes qu'ils confrontent de manière régulière et ils intègrent dans leurs productions des éléments explicatifs et démonstratifs, à l'écrit comme à l'oral.

Ces deux capacités (analyse de documents et maîtrise de l'expression écrite et orale) concernent toutes les parties du programme.

Thème transversal au programme d'histoire : Les arts, témoins de l'histoire du monde contemporain

Ce thème ne fait pas l'objet d'un enseignement isolé ; le professeur choisit un itinéraire composé d'au moins une œuvre et/ou un artiste significatif pour chacune des parties du programme.

Les dimensions sensible, technique et esthétique, impliquent un travail conjoint avec les professeurs des autres disciplines concernées.

EXEMPLES D'ŒUVRES OU D'ARTISTES (la liste n'est ni impérative, ni limitative)

Des extraits d'œuvres littéraires de Maurice Genevoix, Erich Maria Remarque, Bertolt Brecht, Colette, Alexandre Soljenitsyne, Vassili Grossman, Primo Levi, Simone de Beauvoir...

Des œuvres d'Otto Dix, Pablo Picasso, Marcel Duchamp, Fernand Léger, Sonia Delaunay, Giacometti, Andy Warhol, Louise Bourgeois...

Des exemples d'œuvres produites dans le cadre des régimes totalitaires ...

Des photos de Robert Doisneau, Henri Cartier-Bresson, Robert Capa, Gerda Taro ...

Des édifices de Le Corbusier, Auguste Perret, Franck Lloyd Wright ...

Des œuvres musicales de Ravel, Stravinsky, Darius Milhaud ; Arthur Honegger ; Benjamin Britten ; Chostakovitch, Gershwin, Duke Ellington ;

Des œuvres de variété de Charles Trenet, Georges Brassens, Elvis Presley ; les Beatles, Bob Dylan, Joan Baez ...

Des œuvres de *designers*, des créations artistiques nouvelles ...

Des extraits de films : Eisenstein, *Octobre*, *Alexandre Nevski*, Charlie Chaplin, *Les Temps Modernes*, Jean Renoir, *La Grande Illusion*, Fritz Lang, *M le Maudit*, *Metropolis*, Vittorio de Sica, *Le voleur de bicyclette*, Roberto Rossellini, *Rome, ville ouverte*...

CAPACITÉS

- **identifier** la nature de l'œuvre.
- **situer** l'œuvre dans le temps et dans son contexte et en expliquer l'intérêt historique.
- **décrire** l'œuvre et en expliquer le sens.
- **distinguer** les dimensions artistiques et historiques de l'œuvre d'art.

I - UN SIÈCLE DE TRANSFORMATIONS SCIENTIFIQUES, TECHNOLOGIQUES, ÉCONOMIQUES ET SOCIALES (environ 15 % du temps consacré à l'histoire)

Chaque fois que cela est possible et justifié par les programmes dans chacun des deux thèmes qui suivent, on prendra appui sur des exemples historiques locaux ou pris dans l'environnement régional.

Thème 1 - LES GRANDES INNOVATIONS SCIENTIFIQUES ET TECHNOLOGIQUES

CONNAISSANCES

Des évolutions scientifiques et technologiques majeures depuis 1914.

DÉMARCHES

L'étude est conduite à partir de l'exemple de la médecine pour faire apparaître l'accélération des transformations scientifiques et technologiques.

CAPACITÉS

Décrire l'évolution d'un aspect de la médecine et expliquer son impact sur les sociétés.

Thème 2 – L'ÉVOLUTION DU SYSTÈME DE PRODUCTION ET SES CONSÉQUENCES SOCIALES

CONNAISSANCES

On étudie, dans un contexte de croissance en longue durée, les mutations technologiques du système de production et l'évolution de l'entreprise, du capitalisme familial au capitalisme financier.

On en met en évidence les principales conséquences : évolution de la structure de la population active et migrations de travail.

DÉMARCHES

L'étude est conduite à partir de l'exemple d'une entreprise et de son évolution depuis le début du XX^e siècle.

L'étude s'appuie sur l'histoire d'un siècle d'immigration en France.

CAPACITÉS

Décrire et expliquer l'évolution des formes de production industrielle et de la structure d'une entreprise, de la dimension familiale à la firme multinationale.

Caractériser l'évolution de l'immigration en France au XX^e siècle.

II - GUERRES MONDIALES ET RÉGIMES TOTALITAIRES (1914-1945) (environ 25 % du temps consacré à l'histoire)

Chaque fois que cela est possible et justifié par les programmes dans chacun des trois thèmes qui suivent, on prendra appui sur des exemples historiques locaux ou pris dans l'environnement régional.

Thème 1 - LA PREMIÈRE GUERRE MONDIALE : VERS UNE GUERRE TOTALE (1914-1918)

CONNAISSANCES

La Première Guerre mondiale bouleverse les États et les sociétés :

- elle est caractérisée par une violence de masse,

- avec la révolution russe, elle engendre une vague de révolutions en Europe,

- elle se conclut par des traités qui dessinent une nouvelle carte de l'Europe source de tensions.

DÉMARCHES

Après la présentation succincte des trois grandes phases de la guerre on étudie deux exemples de la violence de masse :

- La guerre des tranchées (Verdun),
- le génocide des Arméniens.

On fait référence à l'implication de la Nouvelle-Calédonie dans la Première Guerre mondiale.

L'étude s'appuie sur la présentation de personnages et d'événements significatifs.

L'étude de la nouvelle carte de l'Europe met en évidence quelques points de tensions particulièrement importants.

CAPACITÉS

Décrire l'évolution d'un aspect de la médecine et expliquer son impact sur les sociétés.

Thème 2 - LES RÉGIMES TOTALITAIRES DANS LES ANNÉES 1930

CONNAISSANCES

Les régimes totalitaires sont fondés sur des projets de nature différente.

Ils s'appuient sur l'adhésion d'une partie des populations. Ils mettent en œuvre des pratiques fondées sur la violence pour éliminer les oppositions et uniformiser leur société.

Le régime soviétique

Le régime communiste, fondé par Lénine, veut créer une société sans classes dominée par le parti communiste, et exporter la révolution (IIIe Internationale).

Staline instaure une économie étatisée et un contrôle de la population par la propagande et la terreur de masse.

Le régime nazi

En 1933, Hitler arrive au pouvoir en Allemagne. Antisémite, raciste et nationaliste, le nazisme veut établir la domination du peuple allemand sur un large « espace vital ».

Le régime se caractérise par la suppression des libertés, l'omniprésence de la police et du parti unique, la terreur, une économie orientée vers la guerre.

DÉMARCHES

On montre comment Lénine a mis en place les principales composantes du régime soviétique.

L'étude du stalinisme prend appui sur la collectivisation des terres, la dékoulakisation et la grande terreur.

L'étude met en relation l'idéologie et les pratiques du régime nazi dans un processus de nazification de la société.

CAPACITÉS

Connaître et utiliser les repères suivants :

- Staline au pouvoir : 1924-1953
- La « grande terreur » stalinienne : 1937-1938
- Hitler au pouvoir : 1933-1945
- Les lois de Nuremberg : 1935

Raconter et expliquer :

- La mise en place du pouvoir soviétique par Lénine
- La stalinisation de l'URSS
- La mise en place du pouvoir nazi

Caractériser chacun des régimes totalitaires étudiés

Thème 3 - LA SECONDE GUERRE MONDIALE, UNE GUERRE D'ANÉANTISSEMENT (1939-1945)

CONNAISSANCES

La guerre est **un affrontement aux dimensions planétaires**.

C'est une **guerre d'anéantissement** aux enjeux idéologiques et nationaux.

C'est dans ce cadre que **le génocide** des Juifs et des Tziganes est perpétré en Europe.

DÉMARCHES

L'observation de **cartes** permet de montrer l'extension du conflit et d'établir **une brève chronologie** mettant en évidence ses temps forts.

L'étude part d'un **exemple au choix** (la bataille de Stalingrad ; la guerre du Pacifique) permettant d'étudier la mobilisation de toutes les forces matérielles et morales des peuples en guerre.

On fait référence à l'implication de la Nouvelle-Calédonie dans la Seconde Guerre mondiale.

On insiste sur la guerre du Pacifique.

L'étude des différentes modalités de l'extermination s'appuie sur **des exemples** : l'action des *Einsatzgruppen*, un exemple de camp de la mort.

CAPACITÉS

Connaître et utiliser les repères suivants :

- La Seconde Guerre mondiale : 1939-1945
- La libération des camps d'extermination : 1945
- Fin de la Seconde Guerre mondiale en Europe : 8 mai 1945
- Bombes atomiques sur Hiroshima et Nagasaki : août 1945

Caractériser les enjeux militaires et idéologiques de la guerre

Décrire et expliquer le processus de l'extermination

III - UNE GÉOPOLITIQUE MONDIALE (DEPUIS 1945) (environ 25 % du temps consacré à l'histoire)

Chaque fois que cela est possible et justifié par les programmes dans chacun des quatre thèmes qui suivent, on prendra appui sur des exemples historiques locaux ou pris dans l'environnement régional.

Thème 1 - LA GUERRE FROIDE

CONNAISSANCES

En 1945, la création de l'ONU répond à une aspiration au maintien de la paix.

Cependant, **les États-Unis et l'URSS s'affrontent durablement** en Europe et dans le monde.

En 1989-1991, la guerre froide s'achève avec la chute du Mur de Berlin et la disparition de l'URSS.

DÉMARCHES

On présente les objectifs de l'ONU en liaison avec l'éducation civique.

L'étude de la guerre froide s'appuie **des exemples** :

- En Europe : la situation de l'Allemagne et de Berlin.

- Dans le monde : la guerre de Corée **ou** la crise de Cuba.

La division du monde en blocs est présentée à partir d'une **carte**.

CAPACITÉS

Connaître et utiliser les repères suivants :

- Le Mur de Berlin : 1961 – 1989

- Carte des blocs au moment de la guerre froide

Raconter les crises étudiées et **expliquer** en quoi elles sont révélatrices de la situation de guerre froide.

Thème 2 - DES COLONIES AUX ÉTATS NOUVELLEMENT INDÉPENDANTS

CONNAISSANCES

Dès le lendemain du conflit mondial, grandissent **des revendications** qui débouchent sur **les indépendances**.

Les nouveaux États entendent être reconnus sur la scène internationale, notamment par le biais de l'ONU.

DÉMARCHES

L'étude est conduite à **partir d'un exemple au choix** : l'Inde, l'Algérie, un pays d'Afrique subsaharienne.

Elle porte sur le processus de la décolonisation, les problèmes de développement du nouvel État et ses efforts d'affirmation sur la scène internationale.

Les décolonisations sont présentées à partir d'une carte.

On n'oublie pas que la décolonisation a également touché l'Océanie.

CAPACITÉS

Connaître et utiliser le repère suivant :

- Principale phase de la décolonisation : 1947-1962

Raconter la manière dont une colonie devient un État souverain

Décrire quelques problèmes de développement auxquels ce nouvel État est confronté

Thème 3 - LA CONSTRUCTION EUROPÉENNE JUSQU'AU DÉBUT DES ANNÉES 2000

CONNAISSANCES

La construction européenne débute dans les années 1950. La **CEE** s'élargit à de nouveaux États dès les années 1970. Le traité de **Maastricht** marque le passage de la Communauté Économique Européenne à l'**Union européenne**.

DÉMARCHES

Trois caractéristiques de la construction européenne servent de fil conducteur à l'étude :

- L'ancrage à l'Ouest,

- l'adhésion aux valeurs démocratiques,

- l'intégration économique.

CAPACITÉS

Connaître et utiliser les repères suivants :

- Les traités de Rome : 1957

- Le traité de Maastricht : 1992

- L'euro : 2002

Raconter quelques étapes de la construction européenne en les situant dans le contexte international

Thème 4 - LE MONDE DEPUIS LE DEBUT DES ANNÉES 1990

CONNAISSANCES

Les principales lignes de force de la géopolitique mondiale depuis le début des années 1990.

DÉMARCHES

En s'appuyant sur **quelques cartes, images et événements significatifs**, l'étude met notamment en évidence :

- La dislocation du bloc communiste et les élargissements de l'Union européenne à l'Est ;
- les États-Unis, superpuissance mondiale ;
- l'émergence de nouvelles puissances (Chine, Inde, Brésil...) ;
- la persistance des conflits au Moyen-Orient ;
- les menaces terroristes.
- (...)

L'étude débouche sur une carte du monde contemporain.

On évoque l'émergence de la zone Pacifique comme espace économique et stratégique.

CAPACITÉS

Raconter un événement majeur depuis le début des années 1990 et **expliquer** ses conséquences.

Situer sur une carte les grandes puissances et les lieux de tension aujourd'hui.

IV - LA VIE POLITIQUE EN FRANCE (environ 35 % du temps consacré à l'histoire)

Chaque fois que cela est possible et justifié par les programmes dans chacun des quatre thèmes qui suivent, on prendra appui sur des exemples historiques locaux ou pris dans l'environnement régional.

Thème 1 - LA RÉPUBLIQUE DE L'ENTRE-DEUX-GUERRES : VICTORIEUSE ET FRAGILISÉE

CONNAISSANCES

Deux moments forts :

- De la guerre à la paix (1917-1920), la vie politique française est marquée par la fin de l'union sacrée et le retour à la vie politique parlementaire, dans un climat d'affrontements politiques et sociaux.

- Les années 1930 : la République en crise et le Front populaire.

DÉMARCHES

L'étude s'appuie sur **des personnages** (par exemple Clemenceau...) et **des événements** (le Congrès de Tours) particulièrement importants.

L'étude s'appuie sur **des images** significatives et **quelques mesures emblématiques du Front populaire**.

On évoque ici la société coloniale en Nouvelle-Calédonie et ses spécificités.

CAPACITÉS

Connaître et utiliser le repère suivant :

- Victoire électorale et lois sociales du Front Populaire : 1936

Décrire :

- L'impact de la révolution russe en France

- Les principaux aspects de la crise des années 1930

- Les principales mesures prises par le Front populaire en montrant les réactions qu'elles suscitent

Thème 2 - EFFONDREMENT ET REFONDATION RÉPUBLICAINE (1940-1946)

CONNAISSANCES

La défaite de 1940 entraîne le renversement de la III^e République.

Le régime de Vichy, autoritaire et antisémite s'engage dans la voie de la collaboration avec l'Allemagne nazie.

En liaison avec la France libre, la Résistance intérieure lutte contre l'occupant et porte les valeurs de la République.

La Libération marque le retour à la République.

DÉMARCHES

Pétain et de Gaulle illustrent les deux attitudes devant la défaite militaire. On présente les conditions de l'armistice et on explique le renversement de la République.

La politique du régime de Vichy et sa collaboration avec l'Allemagne nazie sont présentées en s'appuyant sur **quelques exemples de ses décisions et de ses actes**.

La Résistance est abordée à travers **l'exemple d'un réseau, d'un mouvement ou d'un maquis**. Une mise en perspective permet d'expliquer la place de la France libre, ses liens avec la Résistance intérieure et le rôle qu'elle a joué dans son unification.

On rappelle que le choix entre collaboration et Résistance a touché aussi la Nouvelle-Calédonie.

L'étude du programme du CNR **ou** du préambule de la Constitution de 1946 met en évidence la volonté de refonder les valeurs républicaines en relation avec les grandes réformes de la Libération.

CAPACITÉS

Connaître et utiliser les repères suivants :

- Appel du général de Gaulle : 18 juin 1940
- Régime de Vichy 1940-1944
- Fondation du Conseil National de la Résistance par J. Moulin : 1943
- Libération de la France, rétablissement de la République (la IV^e), droit de vote des femmes, Sécurité sociale : 1944-1945

Raconter la défaite **et expliquer** ses conséquences, l'armistice et la fin de la III^e République

Décrire :

- Quelques aspects de la politique du régime de Vichy révélateurs de son idéologie.
- La vie d'un réseau, d'un mouvement ou d'un maquis en montrant les valeurs dont se réclament les hommes et les femmes de la Résistance.
- Les principales mesures prises à la Libération (dont le droit de vote des femmes).

Thème 3 - DE GAULLE ET LE NOUVEAU SYSTÈME RÉPUBLICAIN (1958-1969)

Ce thème prend en compte l'évolution politique et institutionnelle de la Nouvelle-Calédonie dans le cadre de la V^e République.

CONNAISSANCES

En 1958, la crise de la IV^e République débouche sur le retour du général de Gaulle au pouvoir et la fondation de la V^e République.

La présidence du général de Gaulle marque une nouvelle conception de la République et de la démocratie.

La crise de mai 1968 témoigne des difficultés du régime face à de nouvelles aspirations politiques, sociales et culturelles.

DÉMARCHES

Seule la crise du 13 mai 1958 est étudiée pour montrer les impasses de la IV^e République.

On met en évidence **quelques grandes caractéristiques de cette présidence** : suprématie du pouvoir exécutif, volonté de réaffirmer la puissance française. (Les institutions sont étudiées dans le cadre de l'éducation civique).

L'étude s'appuie sur **quelques images** significatives.

On évoquera l'évolution statutaire de la Nouvelle-Calédonie dans cette période.

CAPACITÉS

Connaître et utiliser le repère suivant :

- Les années de Gaulle : 1958-1969

Caractériser :

- Les grands choix politiques du général de Gaulle

Thème 4 - LA V^e RÉPUBLIQUE À L'ÉPREUVE DE LA DURÉE

Ce thème prend en compte l'évolution politique et institutionnelle de la Nouvelle-Calédonie dans le cadre de la V^e République.

CONNAISSANCES

Entre 1969 et 1981 les successeurs du général de Gaulle poursuivent sa pratique des institutions en s'efforçant de prendre en compte les grandes aspirations sociales et culturelles de la population.

Depuis 1981, la vie politique est marquée par une succession d'alternances et de cohabitations.

Les clivages politiques subissent les effets de l'évolution des grands débats idéologiques, des mutations sociales, culturelles et religieuses, de l'intégration européenne et de la mondialisation.

DÉMARCHES

L'étude se limite à **quelques exemples d'adaptation de la législation** aux demandes de la société (majorité à 18 ans, légalisation de l'IVG...)

L'étude de la vie politique française depuis 1981 se focalise sur **deux moments** :

1981-1986 : la première alternance et les politiques menées sous la présidence de François Mitterrand ;

1997-2002 : la troisième cohabitation et le problème du partage du pouvoir exécutif.

On étudie, à l'aide **d'un exemple au choix de débat politique** inscrit dans la durée (depuis 1969) les positionnements et recompositions des forces politiques.

On évoquera l'évolution statutaire de la Nouvelle-Calédonie dans cette période.

CAPACITÉS

Connaître et utiliser les repères suivants :

- Les années Mitterrand : 1981-1995
- Les années Chirac : 1995-2007

Décrire et expliquer :

- Quelques exemples d'adaptations législatives à l'évolution de la société
- Des prises de positions, arguments et recompositions politiques sur le débat étudié

Lien vers le Bulletin Officiel de l'Éducation nationale spécial n°4 du 12 juillet 2012, dans lequel est paru le programme de 3e :

http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?pid_bo=26534

Lien vers les « fiches ressources d'Éduscol en histoire-géographie pour la classe en 3e » :

<http://eduscol.education.fr/cid60611/ressources-pour-la-classe-de-troisieme.html>

Lien vers les repères chronologiques et spatiaux.

http://des.pf/itereva/disciplines/histoire/images/reperes_chrono_et_spatiaux.pdf

Géographie

LA FRANCE ET L'EUROPE DANS LE MONDE D'AUJOURD'HUI

À l'école primaire, les principales caractéristiques de la géographie de la France ont été abordées dans le contexte européen et mondial.

La classe de troisième est consacrée à l'étude de la France et de l'Union européenne. Le programme propose une entrée par les territoires proches et leurs habitants. La France est ensuite envisagée comme un espace de production, ouvert sur l'Europe et le monde.

L'Union européenne et l'intégration de la France dans le contexte européen sont l'objet de la troisième partie. La quatrième partie ouvre sur le rôle mondial de la France et de l'UE.

Par ce programme, les élèves apprennent à connaître et à comprendre le pays dans lequel ils vivent ainsi que le contexte européen et mondial dans lequel ce pays est placé.

Les études de cas leur permettent d'identifier les stratégies des acteurs, de repérer les éléments structurant les territoires et de comprendre les enjeux qui s'y rattachent.

Pour localiser et situer, pour comprendre et expliquer, les élèves manient cartes et images, de tous types et à toutes les échelles, en utilisant régulièrement les ressources fournies par les technologies de l'information et de la communication.

L'analyse de documents et la maîtrise de l'expression écrite et orale concernent toutes les parties du programme.

I - HABITER LA FRANCE (environ 30 % du temps consacré à la géographie)	
<i>Chaque fois que cela est possible et justifié par les programmes pour chacun des trois thèmes qui suivent, on prendra appui sur des exemples géographiques locaux ou pris dans l'environnement régional.</i>	
Thème 1 - DE LA VILLE À L'ESPACE RURAL, UN TERRITOIRE SOUS INFLUENCE URBAINE	
CONNAISSANCES Les aires urbaines La très grande majorité des habitants de la France vit dans une aire urbaine. La croissance urbaine s'accompagne de l'étalement spatial des villes (périurbanisation) en lien avec une mobilité accrue des habitants. Les espaces ruraux À la fois espace de vie, de travail et de récréation pour les citadins comme pour les ruraux, l'espace rural se transforme et connaît des conflits d'usage.	DÉMARCHES Une étude de cas : une grande question d'aménagement urbain. Une étude de cas : un parc naturel national ou régional. Ces deux études débouchent sur une mise en perspective du phénomène d'urbanisation à l'échelle du territoire national en intégrant le rôle des acteurs et les grandes problématiques du développement durable.
CAPACITÉS Localiser et situer les dix premières aires urbaines sur une carte du territoire national. Décrire et expliquer : - le processus d'étalement urbain, en lien avec les mobilités. - un conflit d'usage entre différents acteurs.	

Thème 2 - LA RÉGION	
<p>CONNAISSANCES La Région où est situé l'établissement Pour les élèves dont le collège se situe dans un territoire ultramarin français n'ayant pas le statut de région, l'étude porte sur ce territoire.</p> <p>Politiques régionales, valorisation des ressources dans le cadre du développement économique régional, organisation de son territoire, intégration en France et en Europe.</p>	<p>DÉMARCHES La Région est mise en perspective dans le contexte français et européen à l'aide de cartes à différentes échelles, éventuellement par une démarche comparative avec une autre région.</p>
<p>CAPACITÉS Localiser et situer les repères spatiaux de la Région étudiée Situer sa Région parmi les autres régions françaises Expliquer un enjeu d'aménagement du territoire régional Réaliser un croquis de l'organisation du territoire régional</p>	

Thème 3- LE TERRITOIRE NATIONAL ET SA POPULATION	
<p>CONNAISSANCES La situation géographique et les caractéristiques du territoire national, métropolitain et ultramarin : des ressources et des contraintes.</p> <p>La répartition de la population sur le territoire national, les mobilités spatiales et les dynamiques démographiques.</p>	<p>DÉMARCHES L'étude est mise en perspective par rapport aux pays proches et dans le cadre européen ; elle inclut les flux migratoires internationaux.</p> <p>L'étude débouche sur la réalisation d'un croquis de la répartition spatiale de la population et de ses dynamiques sur le territoire. <i>On donnera toute sa place à l'étude du territoire de la Nouvelle-Calédonie.</i></p>
<p>CAPACITÉS Localiser et situer : - le territoire métropolitain et ultramarin en Europe et sur le planisphère - les montagnes, les fleuves, les domaines bioclimatiques, les façades maritimes Décrire et expliquer : - la répartition de la population sur le territoire - les dynamiques démographiques et spatiales actuelles</p>	

II - AMÉNAGEMENT ET DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE FRANÇAIS (environ 35 % du temps consacré à la géographie)

Chaque fois que cela est possible et justifié par les programmes pour chacun des deux thèmes qui suivent, on prendra appui sur des exemples géographiques locaux ou pris dans l'environnement régional.

Thème 1 - LES ESPACES PRODUCTIFS	
<p>CONNAISSANCES Les espaces productifs industriels, agricoles et de service sont étudiés dans leurs permanences et leurs dynamiques.</p>	<p>DÉMARCHES Trois études de cas à l'échelle locale : - Un espace de production à dominante industrielle ou énergétique. <i>On évoquera ici un exemple d'espace de production pris en Nouvelle-Calédonie (par exemple dans le cadre de la filière du nickel).</i> - Un espace de production à dominante agricole. - Un espace touristique ou de loisirs, ou un centre d'affaires.</p> <p>Chaque étude de cas débouche sur une mise en perspective à l'échelle nationale et intègre les problématiques du développement durable.</p>
<p>CAPACITÉS Localiser et situer les espaces retenus pour les études de cas Décrire et expliquer : - des paysages agricole, industriel, de service et/ou touristique - les facteurs de localisation d'une activité à l'échelle locale Identifier des activités et des acteurs économiques Expliquer le fonctionnement d'un espace productif, en recourant à différents niveaux d'échelles</p>	

Thème 2 - L'ORGANISATION DU TERRITOIRE FRANÇAIS	
<p>CONNAISSANCES</p> <p>Les contrastes territoriaux. La production de la richesse est concentrée sur le territoire national en lien avec les dynamiques européennes et mondiales. Les métropoles dont Paris, les régions motrices, certains espaces frontaliers et les littoraux sont les lieux privilégiés.</p>	<p>DÉMARCHES</p> <p>Une étude de cas : l'agglomération parisienne. L'étude de cas débouche sur la mise en évidence des grands contrastes territoriaux à l'échelle nationale et du rôle des acteurs publics et privés. Ces contrastes sont reportés sur un croquis de l'organisation du territoire national.</p>
<p>CAPACITÉS</p> <p>Décrire et expliquer :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la distribution spatiale des activités sur le territoire de la France - le poids et le rayonnement de Paris - quelques formes de disparités ou d'inégalités sur le territoire national <p>Réaliser un croquis de l'organisation du territoire national</p>	

III - LA FRANCE ET L'UNION EUROPÉENNE (environ 20 % du temps consacré à la géographie)

Chaque fois que cela est possible et justifié par les programmes pour chacun des deux thèmes qui suivent, on prendra appui sur des exemples géographiques locaux ou pris dans l'environnement régional.

Thème 1 - L'UNION EUROPÉENNE, UNE UNION D'ÉTATS

<p>CONNAISSANCES</p> <p>Un territoire en construction Les contrastes territoriaux à l'intérieur de l'Union européenne Plusieurs critères sont mobilisés pour établir une différenciation entre les États et les régions de l'Europe et souligner les contrastes de l'espace européen. L'UE tente de réduire les écarts par sa politique régionale et de cohésion des territoires.</p>	<p>DÉMARCHES</p> <p>Cette partie est traitée en liaison étroite avec le programme d'histoire. Les liens qui unissent les États sont étudiés à partir de cartes (UE, zone euro, espace Schengen...) L'Union européenne est replacée dans le contexte mondial (richesse, développement, droits de l'homme...) L'étude débouche sur la réalisation d'un croquis simple des grands types d'espaces dans l'Union européenne.</p>
<p>CAPACITÉS</p> <p>Localiser et situer :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les États de l'Union européenne et leurs capitales. - les villes où siègent les principales institutions de l'UE - les grands ensembles régionaux de l'Europe : Europe du Nord-Ouest, Europe du Sud, Europe centrale et orientale - les pays de la zone Euro, de l'espace Schengen <p>Situer l'Union européenne sur des planisphères thématiques (PIB, IDH...) Situer la mégapole européenne Identifier et décrire une forme de contraste de l'espace européen Réaliser un croquis représentant les différents types d'espaces dans l'Union européenne.</p>	

Thème 2 - LA FRANCE INTÉGRÉE DANS L'UNION EUROPÉENNE

CONNAISSANCES

La question est abordée au travers de deux sujets :

Les réseaux de transports :

La France combine différentes logiques d'organisation des transports : la centralisation à partir de Paris, l'intégration à l'espace européen et au monde, renforcée par de grands aménagements.

L'environnement :

C'est une préoccupation majeure des Européens face aux risques naturels et technologiques.

DÉMARCHES

Une étude de cas : le réseau de lignes à grande vitesse en France et en Europe.

L'étude débouche sur une analyse des réseaux de transports nationaux et européens à partir de cartes

On n'oubliera pas d'évoquer ici les liens entre l'Union européenne et les territoires ultramarins français comme la Nouvelle-Calédonie.

Une étude de cas au choix :

- la gestion de la forêt méditerranéenne ;
- un exemple de risque technologique.

L'étude de cas souligne l'interdépendance des territoires et les enjeux d'une gestion globale des risques dans le contexte européen.

CAPACITÉS

Caractériser la situation géographique de la France dans l'Union européenne

Localiser et situer :

- les principales métropoles françaises et européennes sur un fond de carte de l'Union européenne
- les axes et les nœuds de transports majeurs de l'espace français et européen et les grands aménagements

Identifier différents types de risques naturels et technologiques en France et en Europe

IV - LE RÔLE MONDIAL DE LA FRANCE ET DE L'UNION EUROPÉENNE (environ 15 % du temps consacré à la géographie)

Chaque fois que cela est possible et justifié par les programmes pour chacun des deux thèmes qui suivent, on prendra appui sur des exemples géographiques locaux ou pris dans l'environnement régional.

Thème 1 - LA FRANCE, UNE INFLUENCE MONDIALE

CONNAISSANCES

La France dans le monde

Les territoires français ultramarins, la francophonie, la présence des Français à l'étranger assurent à la France un rayonnement politique et culturel à l'échelle du monde.

DÉMARCHES

Le thème est introduit par **une étude de cas** : un département et région d'outre-mer (DROM)

La France ultramarine, la francophonie et la présence des Français à l'étranger sont abordées essentiellement à partir de cartes.

On donnera toute sa place à la France ultramarine dans ce thème.

CAPACITÉS

Localiser et situer :

- le territoire français ultramarin sur un planisphère
- les principaux espaces de la francophonie

Décrire et expliquer quelques aspects de la puissance française

Thème 2 - RÉALITÉS ET LIMITES DE LA PUISSANCE DE L'UNION EUROPÉENNE

CONNAISSANCES

L'Union européenne, pôle mondial :

Le rayonnement de l'Union européenne s'exerce sur son voisinage : échanges, coopérations, demandes d'adhésion.

À l'échelle du monde, l'Union européenne apparaît comme un pôle économique et commercial majeur, appuyé sur la puissance financière de l'euro, mais dont le rôle diplomatique et militaire reste limité.

DÉMARCHES

Étude de cas au choix : une candidature d'adhésion.

La puissance de l'Union européenne est replacée dans le contexte des pôles majeurs de l'organisation de l'espace mondial.

CAPACITÉS

Localiser et situer l'Union européenne sur un planisphère des grands pôles de puissance mondiaux

Identifier des attributs de la puissance de l'Europe et des limites à cette puissance

ÉDUCATION CIVIQUE

LA CITOYENNETÉ DÉMOCRATIQUE

En s'appuyant sur les acquis de l'école primaire et des années précédentes, la classe de troisième définit les principes, les conditions et les réalités de la citoyenneté politique. Celle-ci n'est pas seulement l'exercice de droits individuels, mais est aussi le moyen de faire vivre une démocratie.

Expliciter la forme d'organisation politique que constitue la République française est au cœur du programme. Il s'agit de mettre en lumière les valeurs et les principes qui la fondent et de montrer comment ces valeurs et ces principes se réalisent dans un ensemble d'institutions et de procédures concrètes, comment la République entraîne un ensemble de droits et de devoirs pour chaque citoyen.

La citoyenneté politique doit donc être décrite et expliquée : la participation politique dans ses différentes formes, tout particulièrement le droit de vote, la manifestation des opinions,

les rapports entre la citoyenneté nationale et la citoyenneté européenne, la nature et le rôle des partis, des syndicats, des associations qui animent la vie démocratique doivent être présentés. En liaison avec les programmes d'histoire et de géographie de la classe de 3ème, l'histoire récente de la vie politique française, l'action internationale et l'organisation de la défense de la France sont étudiées.

Deux grands ensembles de capacités doivent être privilégiés dans le travail avec les élèves. Ceux-ci doivent être d'abord capables d'utiliser les notions clefs de la vie politique qu'ils rencontrent dans l'actualité. Ils doivent, ensuite, être amenés, dans les trois thèmes, à mettre en pratique leur capacité de jugement et d'esprit critique par rapport aux différentes formes d'information et dans les débats qui prennent corps dans une démocratie politique.

I – LA RÉPUBLIQUE ET LA CITOYENNETÉ (environ 30 % du temps consacré à l'éducation civique)	
Chaque fois que cela est possible et justifié par les programmes pour chacun des trois thèmes qui suivent, on prendra appui sur des exemples locaux pour montrer que les institutions de la Nouvelle-Calédonie sont spécifiques et s'inscrivent dans celles de la République.	
CONNAISSANCES Thème 1 - Les valeurs, les principes et les symboles de la République Les fondements de la citoyenneté et de la nationalité dans la République française sont analysés. L'importance de la langue nationale est soulignée. On aborde les signes identitaires de la Nouvelle-Calédonie, prévus dans l'Accord de Nouméa. Thème 2 – Nationalité, citoyenneté française et citoyenneté européenne La diversité de la population sur le territoire national est prise en compte en faisant apparaître : - le lien entre les droits politiques et la nationalité, - la nature des droits civils, économiques et sociaux accordés à tous les habitants installés sur le territoire national, - l'existence de droits relevant de la citoyenneté européenne. On présente la citoyenneté calédonienne. Thème 3 - Le droit de vote - Histoire de l'acquisition de ce droit, - modalités, privation des droits civiques, conditions de l'éligibilité, - débats actuels.	DÉMARCHES Cette partie du programme permet de varier les approches pédagogiques : travail sur les représentations, tableaux comparatifs, études de cas... L'accent est mis sur la signification des principes et des règles principales qui fondent la communauté nationale et sur leur caractère évolutif donnant lieu au débat citoyen. Il convient de s'appuyer sur les programmes d'histoire de la classe de quatrième et de la classe de troisième. On rappelle les étapes de l'accession à la citoyenneté française des populations vivant en Nouvelle-Calédonie. On rappelle les spécificités du corps électoral en Nouvelle-Calédonie.
DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE <ul style="list-style-type: none">• Constitution de 1958 (Préambule, art. 1, 2, 3 et 4)• Loi du 9 décembre 1905 sur la séparation des Églises et de l'État (art. 1 et 2)• Loi du 15 mars 2004, sur l'application du principe de laïcité dans les établissements scolaires et publics, modifiant le code de l'éducation, art. L 141-5-1• Loi du 17 mars 1998, sur la nationalité (art. 6) modifiant le code civil (art. 21-11)• Code civil (art.18)• Traité sur l'Union Européenne du 1er février 1992 (2ème partie: la citoyenneté de l'Union (art. 8, 8A, 8B, 8C, 8D)• Accord de Nouméa du 5 mai 1998 et Loi organique du 19 mars 1999 relative à la Nouvelle-Calédonie.	

II- LA VIE DÉMOCRATIQUE
(environ 50 % du temps consacré à l'éducation civique)

Chaque fois que cela est possible et justifié par les programmes pour chacun des trois thèmes qui suivent, on prendra appui sur des exemples locaux pour montrer que les institutions de la Nouvelle-Calédonie sont spécifiques et s'inscrivent dans celles de la République.

<p>CONNAISSANCES</p> <p>Thème 1 - La vie politique</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les institutions de la V^e République. - La décentralisation (commune, département, région). - Le Parlement européen. - Les partis politiques. - Le citoyen et les différentes formes de participation démocratique. <p>On aborde le statut particulier et les institutions de la Nouvelle-Calédonie.</p> <p>Thème 2 - La vie sociale</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les syndicats et les élections professionnelles. - Les groupements d'intérêts. <p>Thème 3 - L'opinion publique et les médias</p> <ul style="list-style-type: none"> - La diversité et le rôle des médias. - Les sondages d'opinion. - Le rôle d'internet. 	<p>DÉMARCHES</p> <p>Chacun des développements du programme peut être concrétisé en partant des questions d'actualité prises dans la vie politique et sociale (un débat politique, une élection, une manifestation, un congrès, un sondage, etc.).</p> <p>Un débat argumenté peut être réalisé sur un des thèmes.</p> <p>Dans les exemples pris au fil des leçons l'accent est mis sur ce qui relève de la responsabilité particulière des citoyens.</p> <p>Cette partie du programme s'appuie étroitement sur le programme d'histoire de la classe de troisième.</p>
---	---

<p>DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE</p> <ul style="list-style-type: none"> • Extraits de la constitution de la V^e République • Extraits de la loi du 7 janvier 1983 relative à la répartition des compétences entre les communes, les départements, les régions et l'État et de la loi du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales • Extraits de la loi du 21 mars 1884 sur les syndicats • Extraits de la loi du 1er juillet 1901 sur les associations • Extraits de la loi du 29 juillet 1881 sur la liberté de la presse • Accord de Nouméa du 5 mai 1998 et Loi organique du 19 mars 1999 relative à la Nouvelle-Calédonie.
--

III - LA DÉFENSE ET LA PAIX
(environ 20 % du temps consacré à l'éducation civique)

<p>CONNAISSANCES</p> <p>Thème 1 - La recherche de la paix, la sécurité collective, la coopération internationale</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les problèmes et les difficultés d'une organisation pacifique du monde. - Quelques exemples de l'action contemporaine de l'ONU et du rôle du Tribunal pénal international (TPI). <p>Thème 2 - La Défense et l'action internationale de la France</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les missions de la Défense nationale dans le contexte contemporain européen et mondial. - Les menaces et les risques actuels. - La notion de défense globale et les engagements européens et internationaux de la France - La Journée Défense et Citoyenneté. 	<p>DÉMARCHES</p> <p>Les approches pédagogiques peuvent être variées : exposés, visites, rencontres, débats.</p> <p>Les ressources offertes par le trinôme académique de la Nouvelle-Calédonie peuvent être utilisées.</p> <p>Cette partie du programme s'appuie directement sur le programme d'histoire de la classe de troisième et les programmes de géographie des classes de quatrième et de troisième.</p> <p>On peut s'appuyer sur les missions d'aide et de secours apportées par l'armée aux populations en cas de catastrophe naturelle.</p> <p>On aborde le Régiment du Service Militaire Adapté de Nouvelle-Calédonie installé à Koumac et à Koné.</p>
--	--

<p>DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE</p> <ul style="list-style-type: none"> • Constitution de la V^e République (art. 5, 15, 21, 34 et 35) • Charte des Nations Unies de 1945 (art. 1 et extraits du chap. 7) • Extraits du livre blanc sur la défense • Extraits du traité sur l'Union Européenne du 1er février 1992 (Titre 5)
--